

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## POUR CONFIRMER VOTRE RESERVATION

A réception par écrit de votre demande, nous pourrons vous préciser très rapidement la disponibilité (salle - hébergements) et vous transmettre un devis.

Si notre offre vous intéresse, nous poserons une option sur votre choix qui sera valable 15 jours. Il vous sera alors transmis un contrat de prestation par mail. Votre réservation ne sera définitive qu'à réception de ce contrat signé, accompagné de 2 chèques (arrhes et frais de dossier), ainsi que du questionnaire complété concernant l'organisation de votre rencontre.

**Arrhes :** Le montant des arrhes correspond à 30% du montant prévisionnel de l'ensemble du séjour – sur une base de 65 € / jour et par participant + les jours de location de salle + autres demandes particulières ( repas de gala, apéritif, location de matériel ...). Le chèque doit être rédigé à l'ordre du « Domaine le Hameau de l'Etoile ».

Les arrhes ne seront pas encaissées et vous seront rendues dès votre arrivée au stage.

**Frais de dossier :** ils s'élèvent à 90 euros et donnent lieu à un second chèque de dépôt. Chèque à l'ordre du « Domaine le Hameau de l'Etoile » également.

## CONDITIONS DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION

En cas d'annulation, il est prévu le paiement d'un dédit. Son montant varie proportionnellement au préavis, en fonction de la date prévue de début de stage.

- à + de 9 mois de la date du début du stage :  
Les frais de dossier sont conservés et les arrhes vous sont rendus.
- à moins de 9 mois de la date prévue du stage :  
Les frais de dossier restent acquis et les arrhes sont conservées et encaissées.
- à moins de 15 jours du stage, un supplément de 30% du montant prévisionnel est facturé
- Le jour même : un supplément de 70% du montant prévisionnel du séjour vous est facturé.

Vos arrhes ne pourront pas être reportées sur un séjour ultérieur.